

**Mairie de LIEUDIEU**  
**Canton de BIEVRE**  
Arrondissement de VIENNE  
**EXTRAIT N° 2026-019 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le **vendredi 20 mars 2026 à 19h00**, le Conseil Municipal de la commune de LIEUDIEU dûment convoqué le **16/03/2026**, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Yves AUFRANC, Maire.

**Présents :**

MM. AUFRANC Yves –VARSOVIE Rémy– RINALDI Frédéric – SERRANO Ludovic - MARGUIER Jean-Pierre - ROUX Stéphane

MME. – BRUSET Aline – MME Christine BOTTERO – FRISARI Laetitia - BROIZAT Emilie – CARO Emmanuelle

**Absents :** -

**Secrétaire de séance :** MME Laetitia FRISARI

**Objet : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Rapporteur : Yves AUFRANC

Monsieur le Maire rappelle que, conformément aux dispositions des articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, une commission d'appel d'offres intervient pour les marchés publics dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens.

Il précise que, dans les communes de moins de 3 500 habitants, cette commission est composée du maire ou de son représentant, président, et de trois membres titulaires du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de trois membres suppléants.

Il précise également que, conformément à l'article L.1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, tout projet d'avenant à un marché public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % est soumis pour avis à la Commission d'Appel d'Offres, lorsque ce marché est lui-même soumis à cette commission.

Il convient donc de procéder à l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.

Le conseil municipal propose de :

**PROCEDER** à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.

Une liste est proposée :

Liste conduite par : Frédéric RINALDI

Membres titulaires :

- Frédéric RINALDI
- Remy VARSOVIE
- Jean Pierre MARGUIER

Membres suppléants :

- Stéphane ROUX
- Emile BROIZAT
- Aline BRUSET

Résultat du vote :

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Bulletins blancs : 1

Bulletins nuls : 0

Liste conduite par Frédéric RINALDI : 11 voix

Sont proclamés élus membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Membres titulaires :

- Frédéric RINALDI
- Remy VARSOVIE
- Jean Pierre MARGUIER

Membres suppléants :

- Stéphane ROUX
- Emile BROIZAT
- Aline BRUSET

Le conseil municipal propose également de :

**PRECISER** que la Commission d'Appel d'Offres est constituée pour la durée du mandat.

**PRECISER** que tout projet d'avenant à un marché public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % sera soumis pour avis à la Commission d'Appel d'Offres, dans les conditions prévues par l'article L.1414-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Résultat du vote :

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages exprimés : 11

Bulletins blancs : 1

Bulletins nuls : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an en susdits

**Le Maire**

**Yves AUFRANC**



Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le



ID : 038-213802119-20260320-2026019-DE